

Bourseul

Bulletin municipal

Juillet 2024 • N° 125



COMMUNE DE
BOURSEUL

bourseul.fr



CITYALL



Philippe DAULY, Maire

IL Y A DES MOMENTS où je souhaiterais ne pas avoir à écrire un édit. Les difficultés de la vie, la maladie, la perte de gens qui nous sont proches, autant d'événements qui me poussent à essayer de rester philosophe et à prioriser les choses de la vie.

Les résultats des élections m'écœurent, mais c'est la démocratie et je respecte les choix, même si je ne les comprends pas. De toute façon, je suis persuadé que, malheureusement, la plupart des gens ne votent pas pour quelqu'un, mais contre quelqu'un d'autre et cela se traduit par un grand n'importe quoi !

Pour parler de Bourseul, c'est l'année des grands travaux du mandat. La première phase du lotissement du Clos Grasset s'achève comme prévu en cette fin juin et les terrains sont commercialisables.

Dans le lotissement de la Louvelais, les dernières habitations sont en cours de finition, les aménagements définitifs de la voirie démarreront mi-septembre et doivent durer six semaines (en intégrant l'impasse de La Louvelais).



La rénovation du pont de la Mare plate est en cours, et les travaux d'agrandissement de la garderie périscolaire ont également démarré en avril pour une durée de 10 mois. Tous ces travaux engendrent des désagréments, des routes barrées, des déviations et la mauvaise humeur qui va avec.

Nous sollicitons votre compréhension, n'oubliez pas que tous ces travaux ont pour but l'amélioration de vos conditions de vie !

Si tous les travaux ne sont pas achevés à l'étang des Aulnays, il est maintenant possible d'utiliser le site. Nous avons déjà plusieurs réservations par des privés, l'association Mathilda y organise son traditionnel concours de palets fin juillet. Deux lâchers de truites devraient y avoir lieu en 2025 dont un le premier Mai, date symbolique pour les nostalgiques du site. Si le printemps a été plutôt triste et très pluvieux, j'espère que l'été sera ensoleillé et agréable car la météo conditionne aussi notre moral.

Je vous souhaite à tous un été agréable et de bonnes vacances.

Sommaire

Édito	2	Vie quotidienne	
Informations municipales	3-7	Artisans-Commerçants	15
Compte-rendus des séances de Conseils Municipaux	8-11	Lecture - Jeux	16-17
Travaux	11	Assistantes maternelles	17
Etat-civil, Urbanisme	12	Vie associative, calendrier des fêtes	18-21
Vie de la commune	13-14	Infos utiles	
		Coordonnées des services	22
		Déchetteries	23

MEMBRES DE LA COMMISSION BULLETIN

Anne-Claude MORIN
Lydie RAMEZ
Sabrina VOISIN
Yves BRUNET
Philippe DAULY

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe DAULY, Maire

RÉALISATION ET IMPRESSION

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

DISTRIBUTION

620 exemplaires
Mairie de Bourseul - 02 96 83 02 17
mairie@bourseul.fr

Informations municipales

Communiqués Mairie

Recensement militaire

Le recensement doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire... Cette déclaration entraîne aussi l'inscription sur les listes électorales automatiquement à leur majorité.

Les documents à fournir sont une pièce d'identité et le livret de famille. Il n'est pas nécessaire d'apporter un justificatif de domicile.

Si le délai des 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches mais il est conseillé de le faire le plus tôt possible.

Liste électorale

Si vous désirez vous inscrire et participer aux votes des prochaines élections, venez-vous faire connaître au secrétariat de la mairie, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile ou par internet. Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant la date des élections.



Isabelle

Au lendemain des élections municipales du 15 Mars 2001, Isabelle arrivait à la commune pour faire un remplacement.

Après plusieurs contrats à durée déterminée, elle a été titularisée en tant qu'agent administratif. Elle était plus particulièrement en charge de l'urbanisme, de l'état civil, des inscriptions à l'école, des élections, des relations avec les associations et de l'accueil du public.

Le 16 mai dernier, nous étions encore en réunion pour préparer les élections, Isabelle a été arrêtée à partir du 17 mai, et s'est éteinte le 3 Juin. Son professionnalisme et son implication dans les dossiers qui lui étaient confiés vont nous manquer.

Si son sourire n'éclairera plus l'accueil de la mairie de Bourseul, il restera à jamais gravé dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Information voisinage

Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons la réglementation sur les bruits définie par l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans les Côtes-d'Armor en date du 15 mai 2024. Il précise notamment les éléments suivants :

Article 6 : Les occupants et les utilisateurs des locaux privés, d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions afin d'éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, de leurs animaux domestiques, et des appareils ou machines qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, le comportement de tout un chacun doit être adapté à l'environnement et à l'état des locaux en ce qui concerne phonique. Les occupants et utilisateurs concernés doivent notamment :

... ne pas utiliser, pour des travaux de bricolage et de jardinage, des appareils bruyants en dehors des horaires suivants :

- Du lundi au samedi de 9h à 12 heures et de 14h à 20 heures
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12 heures.

Article 7 : Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage et à conserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés, ceci de jour comme de nuit.

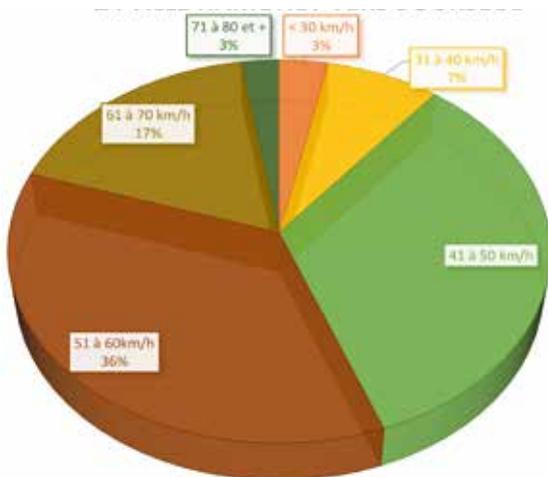
Informations municipales

Radars pédagogiques

Dans la période février à mai 2024, nous nous sommes intéressés au contrôle de vitesse au niveau du village de la Ville Hamonet au niveau de l'arrêt de la navette de transport scolaire. Voici les résultats de nos mesures effectuées sur la période de 3 mois, synthèse des vitesses dans les sens entrant dans le quartier et sortant du quartier.

LA VILLE HAMONET VERS BOURSEUL

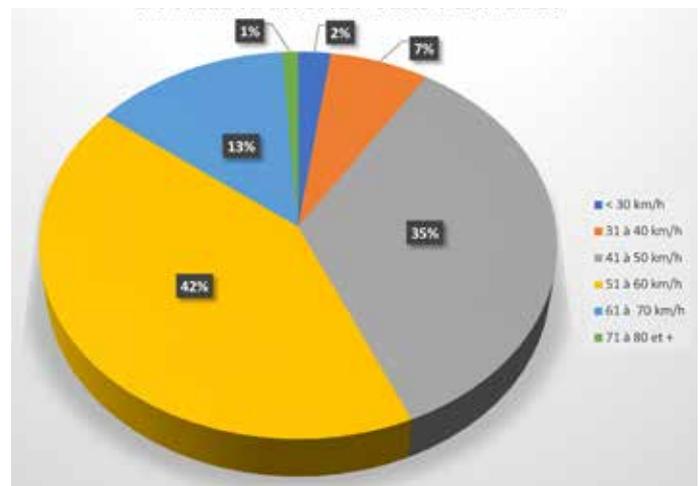
Les mesures ont été effectuées dans le sens Plancoët vers Bourseul. Une attention toute particulière a été donnée à ces mesures du fait de la proximité avec l'arrêt de la navette de transport scolaire.



Le nombre de véhicules concernés est **74 902**.
La vitesse moyenne est de 52 km/h.
85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 62 km/h.
La vitesse maximum relevée est de 105 km/h (1 véhicule)
1862 véhicules ont atteint une vitesse comprise entre 70 et 100 km/h.

201 véhicules ont atteint une vitesse comprise entre 80 et 100 km/h
10 Véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 100 km/h.

LA VILLE HAMONET VERS PLANCOËT



Le nombre de véhicules concerné est de **75 566**.
La vitesse moyenne est de 51,5 km/h.
85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 60 km/h.
La vitesse maximum relevée est de 90 km/h.
819 véhicules ont atteint une vitesse comprise entre 70 et 90 km/h

Globalement, les vitesses sont respectées, en moyenne, au niveau de la ville Hamonet.

Cependant, nous constatons beaucoup de dépassements de la vitesse limite avec des vitesses supérieures ou égales à 100km/h.
Cet endroit est le siège régulier de transport d'enfants vers l'école ou leur domicile. Même si la vitesse moyenne est au environ de 60 km/h, nous notons régulièrement une vitesse comprise entre 70 et 100 km/h.
Pour la sécurité de nos enfants, merci de bien vouloir ralentir.



Petit rappel de prévention routière :



Source : Prévention Routière

Les déchets

■ Que faire avec les cartons ?

L'ajout de carton dans un lombricomposteur est une pratique courante et très bénéfique pour le processus de compostage.

Il est recommandé de mettre au moins 30 % de carton (en volume) dans le lombricomposteur.

Le carton est un matériau riche en carbone et pauvre en azote, ce qui le rend parfait pour équilibrer le rapport carbone/azote de votre lombricomposteur. En effet, les vers de terre ont besoin d'un rapport équilibré entre les deux pour pouvoir décomposer efficacement les déchets organiques.

L'ajout de carton et son homogénéisation dans le lombricompost aide à réduire la nécessité de remuer le compost régulièrement. Le carton, en particulier s'il est déchiqueté ou découpé en petits morceaux, va servir de matériau de structure qui permet à l'air de circuler plus facilement dans le compost. Cela favorise la décomposition et l'aération du mélange, ce qui est bénéfique pour les vers de terre et les micro-organismes impliqués dans le processus de compostage.

Tous les types de carton ne conviennent pas pour le lombricompostage.

Les cartons glacés, les cartons traités avec des produits chimiques ou les cartons imprimés avec de l'encre à base de pétrole ne sont pas recommandés.

Le carton brun non-imprimé est le meilleur choix pour le lombricompostage.

Utilisez ce que vous avez sous la main : rouleaux d'essuie-tout, de papier toilettes, boîtes d'œufs, carton de calage des colis...



Les cartons bruns - Vous pouvez les déposer dans le container derrière la mairie

Voici quelques conseils :

- Pliez vos cartons avant de les déposer dans le bac de collecte, afin d'optimiser le remplissage des bacs.
- Ne laissez pas de restes de nourriture dans les emballages.
- Évitez de découper vos papiers en petits morceaux car cela réduit la longueur des fibres de cellulose et rend plus difficile le recyclage.

Si le bac s'avère plein :

- merci de garder vos cartons et de les déposer dès que cela sera possible.
- ou déposer les cartons à la déchetterie. Pour ce faire, demander un badge à Dinan Agglomération.

Il est strictement INTERDIT de déposer les cartons à l'extérieur du container.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

■ Modification de la gestion des ordures

Cela fait plusieurs mois que les services de Dinan Agglomération travaillent à la réorganisation de la collecte des ordures ménagères. Rencontrés début juin, ils nous ont expliqué ce qui allait changer, ainsi que le planning prévisionnel de mise en place.

Toutes les résidences de Bourseul vont recevoir un container individuel à ordures ménagères, cette distribution est prévue au cours du dernier trimestre 2024. A partir des mois de Février ou Mars 2025, la collecte démarrera en porte-à-porte dans certaines zones ou en regroupement dans les autres, et ce, à raison d'un passage toutes les 2 semaines. Concernant le tri sélectif, il demeure en apport volontaire aux points existants. Le seul changement, c'est que le papier n'a plus besoin d'être isolé, il doit être mis avec les emballages dans les containers jaunes. Les containers collectifs seront tous supprimés.

Afin de diminuer la collecte des déchets, Dinan Agglomération met en place gratuitement une distribution de composteurs. Pour la commune de Bourseul, elle aura lieu du 17 au 21 décembre à Saint-Méloir-des-Bois. Si vous souhaitez obtenir un composteur, il vous faut le réserver sur le site de Dinan Agglomération à partir du 15 Octobre. Pour obtenir votre composteur, il sera nécessaire de participer sur place à une petite formation (entre 20 et 30 minutes).

Des composteurs pourront être mis à disposition des usagers après participation à une réunion d'information.

La Mairie de Bourseul peut vous aider à vous inscrire. Site : www.dinan-agglomeration.fr



Informations municipales

Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945

Un peu d'histoire... Après la bataille de Berlin qui se termine le 2 mai 1945 par la victoire soviétique sur les troupes allemandes, le Troisième Reich s'effondre.

Dans un premier temps, c'est le 7 mai 1945 à Reims, où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe occidentale dirigé par le général américain Eisenhower, qu'est signée la **reddition de l'armée allemande**. Les combats doivent cesser le **8 mai à 23h01**.



Les représentants du Haut Commandement allemand signent un nouvel acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.

Témoignage:

Lors de la commémoration du 8 Mai, Jean Gaultier, ancien trésorier de l'amicale des anciens combattants nous a raconté son 8 Mai 1945. Nous sommes retournés le voir pour vous le raconter.

Jean avait tout juste 8 ans, il était à l'école lorsqu'en début d'après-midi, Célestin LEMÉE est venu frapper au carreau de la classe pour discuter avec la maîtresse Mademoiselle MANOURY. Quelques

instants plus tard, la maîtresse a regroupé tous les enfants en leur demandant de rentrer chez eux pour annoncer la grande nouvelle: la guerre est finie!

Il y a eu environ une trentaine d'enfants à quitter l'école pour aller annoncer la nouvelle dans leur village. Jean, avec quelques camarades, a donc pris la direction de la Ville Vain. Sur le chemin, ils ont aperçu monsieur LEMÉE qui labourait son champ avec son cheval, alors ils sont allés le voir pour lui dire, mais il ne les a pas crus.

Jean se rappelle du bonheur qui a régné dans sa famille à l'annonce de la nouvelle, les cloches ont ensuite sonné à la volée. Jean se souvient surtout des premiers retours de prisonniers. Il m'a cité Roger CHOUIN de la Guiternais, Lucien RAULT de la ville Ory (la petite histoire dit qu'il a confondu ses filles), Jules OLERON de la Ville Vain, ou encore Henri CHAUVEL de la ville Hatte.

L'Histoire n'est jamais aussi belle que lorsqu'elle est racontée par ceux qui l'on vécue.



Cyclisme Tour de Bretagne

Le tour de Bretagne est passé par Bourseul le 1er mai 2024.

L'étang des Aulnays et la salle Alain Abbé

Depuis l'achat du site, les employés des services techniques se sont attelés à donner une seconde vie au parc des Aulnays, principalement en procédant à d'importants travaux d'élagage, de taille de haies, et de nettoyage du parc.

Nous avons fait appel à des entreprises, pour rénover la salle de réception qui peut accueillir 90 personnes, un peu plus si on utilise le hall couvert que nous avons pour projet de fermer aux deux extrémités.

- La toiture a été refaite à neuf, le placoplâtre a également été refait, les plafonds ont été relevés pour améliorer l'acoustique.
- Les peintures intérieures ont été réalisées en interne. La cuisine a bénéficié de travaux de peinture, de faïence et nous avons mis du matériel neuf: 2 armoires frigorifiques, une armoire de rangement en inox, de la vaisselle, un four micro-onde. Le local pour laver la vaisselle a aussi été rénové et nous avons investi dans un nouveau lave-vaisselle.
- L'installation électrique est entièrement neuve, y compris l'alimentation du site qui nécessitait une extension du réseau qui a été entièrement prise en charge par le SDE. Enfin, les clôtures extérieures sont neuves et nous avons prévu dans la partie nord un stationnement qui vous permet d'accéder au site par le portillon qui reste ouvert.



Nous avons acheté ce site pour le mettre à disposition des Bourseulais, il vous appartient de le faire vivre, en respectant bien sûr les règles élémentaires de propreté et de respect des lieux.

Pour conclure, nous avons souhaité donner un nom à la salle de réception en hommage à son créateur (voir ci-dessous).

Le site très pittoresque dispose d'une aire de détente où nous nous trouvons en harmonie avec la nature :

- Balades autour de l'étang (sous la surveillance des parents car l'eau est proche);
- Pêche sur l'étang (avis aux amateurs), une carte de pêche est à retirer en mairie;
- Salle de réception, avec une aire Barbecue abritée;
- Hall abrité pouvant accueillir 40 personnes environ;
- Aire de pique-nique autour de l'étang.

En hommage à la mémoire de son créateur, la Salle de réception du site de l'Étang des Aulnays a été nommée en 2024 : Salle Alain ABBE (1949-2005)

C'est Alain ABBE qui a créé le site des Aulnays en faisant creuser l'étang. Le bâtiment de rangement dans la partie haute a été construit en 1984, ainsi que le kiosque à usage de buvette. La salle de réception a été inaugurée en 1990. Alain et son épouse Nicole ont exploité le site jusqu'à la retraite de Nicole en 2011. La commune de Bourseul a racheté l'ensemble en 2022, et après 2 ans de travaux de réhabilitation, le site est de nouveau disponible pour des soirées.

Si vous souhaitez réserver ce lieu de détente, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la Mairie ou le site internet de Bourseul <https://bourseul.fr/>



Conseils municipaux

Compte rendu des conseils municipaux de janvier à mai 2024

Comptes administratifs et de gestion

Lotissement de la Louvelais

Monsieur le Maire rappelle que tous les lots étant vendus, l'excédent du budget a été reversé au budget communal afin de financer les travaux de finition du lotissement. Ce budget est clos au 31 décembre 2023.

En exploitation, les dépenses sont de 286 341.51€, l'excédent antérieur reporté était de 249 607.01€ et les recettes 2023 s'élèvent à 36 734.50€.

En investissement, les dépenses étaient de 150 000.00€, l'excédent antérieur reporté se montait à 114 650.12€, et les recettes 2023 à 35 349.88€. En investissement, comme en exploitation, le solde de clôture est donc de zéro.

Le conseil municipal valide à l'unanimité les chiffres présentés par monsieur le Maire, dans ce budget les comptes administratifs et les comptes de gestion sont identiques.

Lotissement du Clos Grasset

Dans ce nouveau lotissement, les comptes de gestion et administratifs sont également identiques.

En exploitation, les dépenses se montent à 105 980.00€ et les recettes au même montant. Le solde de clôture est donc égal à zéro. En investissement, les dépenses sont de 105 980.00€ et les recettes nulles, ce qui crée un déficit de clôture de 105 980.00€.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les comptes tels qu'ils viennent d'être exposés.

Budget commune

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 118 250.72€, l'excédent antérieur reporté était de 70 065.51€ et les recettes se montent à 1 521 130.96€. Ces chiffres laissent apparaître un excédent de clôture de 472 945.75€.

En investissement, les dépenses sont de 454 764.25€, le déficit antérieur reporté était de 32 286.26€ et les recettes sont de 723 893.65€. Le solde de clôture fait donc apparaître un excédent qui se monte à 236 843.14€.

Pour les comptes administratifs, les chiffres sont les mêmes, il convient cependant d'y ajouter les restes à réaliser en investissement qui se montent à 483 400.00€ en dépenses et 179 642.00€ en recettes.

Le conseil municipal valide les comptes, comme présentés ci-dessus, à l'unanimité.

Site des Aulnays

Devis électricité

Les travaux de rénovation de la salle du site des Aulnays sont en cours. Suite aux premières constatations, il apparaît préférable de refaire à neuf l'intégralité de l'installation électrique. Pour cela des devis ont été demandés.

Le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise ROUSSELET pour un coût total de 32 361.47€.

Matériel pour la cuisine

Des devis ont été demandés pour l'achat et l'installation de 2 armoires frigorifiques et d'un lave-vaisselle.

Le conseil municipal retient la proposition de la société KERFROID pour l'achat d'une armoire gastronome 1400 positive, d'une armoire positive avec une porte pleine de 570L, d'un lave-vaisselle frontal F92 et son socle inox et de l'installation de l'ensemble au prix de 6 710.75€ HT.

Bardage extérieur

Le bardage extérieur est très abimé. Après avoir constaté l'état sur place, il est proposé de refaire le bardage en régie. Monsieur Benoît BOURSEUL a sollicité des devis qui sont présentés aux conseillers municipaux.

Le conseil retient la proposition la moins chère proposée par la SAS POINT P pour un coût de 2 139.09€ HT.

Devis Faïence

Après avoir retiré tout le mobilier de la cuisine, il semble préférable de refaire la faïence et d'en mettre partout. Un devis de fourniture du produit est fourni pas la SAS POINT P pour un montant de 687.03€ HT.

Le conseil municipal valide cette proposition d'achat, les travaux seront réalisés en régie.

Travaux de peinture

Madame Madeleine ABBÉ informe les conseillers qu'elle s'est rendue sur site pour suivre l'avancement des travaux. Elle propose de peindre les murs en blanc et de prévoir un gris clair pour certains panneaux. N'ayant pas encore reçu de devis, monsieur le Maire propose de laisser madame ABBÉ gérer ce dossier et attribue un budget de 1500.00€ HT pour l'achat des fournitures.

Les travaux seront réalisés en régie, monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a été sollicité pour accueillir une personne en Travaux d'Intérêt Général pendant 35 heures. Il a accepté cette offre et cette personne sera affectée à la réalisation des peintures.

Nom de la salle de réception

Monsieur le Maire propose aux conseillers de rendre hommage à monsieur Alain ABBÉ, créateur du site des Aulnays, en donnant son nom à la salle de réception.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité, un panneau sera réalisé pour retracer succinctement l'histoire du site.

Devis porte

La porte côté route départementale est à changer. Actuellement c'est une porte en bois, des devis ont été demandés pour la fourniture d'une porte qui sera posée par les services techniques de la commune. Pour une porte en bois le prix est de 2 628.17€ HT, pour une porte en PVC le coût est de 1 578.19€ HT.

Malgré le coût supérieur le conseil municipal opte pour la porte en bois afin de rester dans le style du bâtiment.

■ Consuel

Les travaux d'électricité étant terminés, il est nécessaire de faire intervenir la société DEKRA afin de vérifier leurs conformités. De plus, suite à la mise en place d'un nouveau compteur, et afin d'obtenir l'alimentation électrique du site, nous devons obtenir le Consuel. La société DEKRA le réalise en même temps que la vérification des installations. Le coût est de 395.00€ HT.

Le conseil municipal valide cette offre.

Dons

Vu l'article L2242-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est amené à statuer sur l'acceptation de dons ou de legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à statuer sur l'acceptation de dons ou de legs non grevés de conditions ou de charges.

Rapport sur le prix et la qualité du service synthèse des données 2022 de l'eau potable et de l'assainissement

Le conseil municipal prend acte de la présentation des rapports relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2022.

Monsieur le Maire précise que les rapports sont mis à disposition du public par voie d'affichage aux lieux habituels de Dinan Agglomération ainsi que sur son site internet.

Convention assainissement 2024

Comme tous les ans, il convient de prendre une délibération fixant le montant versé par Dinan Agglomération à la commune pour rembourser les travaux d'entretien réalisés en régie à la station de traitement des eaux usées. Pour l'année 2024, ce montant est fixé à 3 208.00€.

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer cette convention.

Lotissement de la Louvelais

■ Eclairage public

Les travaux d'achèvement du lotissement de la Louvelais sont prévus à l'automne. Nous avons un devis de participation qui date de 2017, lors de l'étude préalable. Depuis, les règles de participation ont changé et les prix ont évolué.

Le SDE22 nous a fourni le montant estimatif (majoré des frais d'ingénierie) qui s'élève à 66 744.00€. Le reste à charge de la commune est estimé à 40 170.00€. Ce montant sera ajusté en fonction du coût exact des travaux.

Le conseil municipal accepte la proposition du SDE.

■ Options sur les travaux de finition

Dans le marché initial, il était prévu des planchettes en bois pour marquer les espaces piétons. Le coût étant de 13 880.00€, il est proposé de retirer ces travaux du marché, cette proposition est validée.

Première option :

Quatre zones de stationnement en enrobé sont prévues dans le lotissement, une option propose de remplacer l'enrobé par des zones en pavés engazonnés. Le surcoût est de 11 275.00€ HT. Considérant que 3 des 4 zones sont à proximité immédiates des bassins de rétention des eaux pluviales, Monsieur le Maire pense que cette dépense ne se justifie pas

Le conseil décide par 11 voix de garder le marché initial en enrobé contre 1 voix pour la mise en place de pavés engazonnés.

Deuxième option :

Celle-ci concerne la signalisation, cette dernière a déjà été partiellement réalisée en régie.

Le conseil municipal décide de finir ce marché comme il a été commencé en le confiant aux services techniques de la commune.

Troisième option :

Elle concerne les espaces verts. Le conseil municipal décide de confier à la société SETAP la préparation et l'engazonnement des espaces pour un montant de 7 960.00€ HT. Tout ce qui a trait aux plantations sera réalisé ultérieurement par les services techniques de la commune.

Lotissement du Clos Grasset

Des travaux supplémentaires ont été demandés sur le réseau d'eau potable. Le surcoût est de 995.00€.

Le conseil municipal valide ce devis et modifie le marché initial du lotissement.

Voirie

■ Création d'une voirie à la Ville es Robert

À la suite d'une réunion de chantier et au constat de l'état du réseau d'eau pluviale, il a été nécessaire d'adapter les travaux prévus. La société SRTP a présenté un état modificatif faisant apparaître une plus-value de 10 618.00€ et une moins-value de 5 550.00€ soit au total un surcoût de 5 068.00€.

Le conseil municipal donne son accord pour la prise en charge de cette plus-value.

■ Aménagement à la Ville es Robert

A la suite d'une réunion de chantier au lotissement, il a été jugé préférable de procéder au busage en bordure du lotissement. L'entreprise SRTP, qui a en charge le lotissement, a fourni un devis pour ces travaux pour un montant de 6 302.50€ HT.

Le conseil municipal accepte ce devis, ces travaux seront payés sur le budget commune.

■ Impasse de la Louvelais

Lors des travaux d'aménagement du bourg, il y a quelques années, le conseil n'avait pas souhaité faire l'aménagement de l'impasse de la Louvelais en raison des travaux du lotissement.

Les travaux de finition du lotissement étant programmé pour l'automne, Monsieur le Maire propose de réaliser en même temps les travaux dans l'impasse de la Louvelais. La société SETAP, qui est en charge du lotissement, a fourni un devis pour l'impasse d'un montant de 51 215.00€ HT.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

Conseils municipaux

Budgets

Affectation de l'excédent de fonctionnement 2023

Monsieur le Maire rappelle qu'en préambule à la présentation du budget 2024, il convient de délibérer pour décider de l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2023 qui se monte à 472 945.75 €.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'excédent 2023 de la façon suivante :

- 340 000.00 € à la section investissement du budget, article 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés ».
- 132 945.75 € à la section fonctionnement du budget, article 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

Impôts locaux 2024

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, lors de ses travaux de préparation du budget, la commission finances n'avait pas souhaité proposer d'augmentation des taux d'imposition.

Il propose de reconduire les taux de 2023 à savoir :

FB (Foncier Bâti)	41.10 %	soit	315 730.00 €
FNB (Foncier Non Bâti)	74.54 %	soit	84 305.00 €
THRS (Taxe Habitation Résidence Secondaire)	} 17.22 %	soit	26 226.00 €
THLV (Taxe Habitation Logement Vacant)			

Lotissement du Clos Grasset

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la proposition de budget pour le lotissement du Clos Grasset dont les dépenses et recettes s'équilibrent à 463 318.00 € répartis entre 329 118.00 € en section de fonctionnement et 134 200.00 € en section d'investissement.

Budget commune

Le budget 2024 est proposé au conseil municipal. Il se monte à 2 523 752.14 € répartis entre 1 321 110.56 € en fonctionnement et 1 202 641.58 € en investissement.

Parmi les dépenses principales, on peut noter un gros budget voirie (400 000.00 € inscrits plus 70 000.00 € de 2023), l'extension de la garderie pour 285 000.00 €, le pont de la mare plate pour 105 000.00 €, 58 000.00 € pour la salle des Aulnays, 40 000.00 € pour l'éclairage public du lotissement, 84 000.00 € de remboursement d'emprunt, mais aussi du matériel informatique, du matériel pour l'atelier, un budget pour un projet d'école et pour des jeux.

Dans les recettes, les subventions cumulées se montent à 336 000.00 € et le projet de garderie nous permet d'obtenir un prêt de 42 000.00 € de la Caisse Allocations Familiales (CAF) au taux de 0 %.

Le conseil municipal valide ce budget à l'unanimité, il vote également un taux de fongibilité qui se limite à 7.5 % des dépenses réelles d'une section et qui, depuis la mise en place de la M57, permet de faciliter les mouvements d'écriture de chapitre à chapitre.

Ouverture de plis

La commission appel d'offre transmet les résultats de l'appel d'offre qui a eu lieu pour les travaux d'extension de la garderie. Dix lots ont été proposés, les neufs premiers ont fait l'objet de réponses, seul le lot n°10 (Signalisation) est déclaré infructueux, faute de réponse. La commission propose de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 (terrassement - gros œuvre)
SASU BIDAULT pour un montant HT de 49 916.42 €
- Lot 2 (Charpente - bardage)
SARL BCO pour un montant HT de 38 072.85 €

- Lot 3 (Couverture - étanchéité)
SARL VILLALON pour un montant HT de 16 816.56 €
- Lot 4 (Menuiseries extérieures)
SASU BIDAULT pour un montant HT de 25 500.00 €
- Lot 5 (Menuiseries intérieures)
SARL BCO pour un montant HT de 5 067.06 €
- Lot 6 (Cloisons sèches)
SASU BIDAULT pour un montant HT de 24 980.00 €
- Lot 7 (Revêtement de sol, murs)
SARL MIRIEL pour un montant HT de 9 377.20 €
- Lot 8 (Peinture)
SARL MARJOT PEINTURE pour un montant HT de 8 316.85 €
- Lot 9 (Electricité - chauffage)
JPF INDUSTRIE pour un montant HT de 25 764.17 €
- Lot 10 (signalisation) lot infructueux.

Le conseil municipal valide les propositions ci-dessus pour un total de 203 811.13 € HT. Monsieur le Maire précise que certains choix techniques doivent être validés par le bureau de contrôle, et que certaines options sont proposées, il sera sans doute nécessaire en temps voulu de passer des avenants pour ajuster certains montants.

Personnel communal

Retraite progressive

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de départ en retraite progressive à compter du premier juin 2024. Cette période durera jusqu'au départ en retraite prévu le premier juin 2026. Il propose au conseil municipal d'accepter cette demande de travail à 50 % et de l'autoriser à recruter un nouvel agent également à 50 % pour compenser.

Le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande.

Emplois non permanent

Le service de Gestion Comptable a sollicité la commune afin de mettre en place une délibération afin de créer des emplois non permanents. Ceci a pour de permettre le remplacement d'agent indisponible, de combler un accroissement temporaire d'activité ou des besoins saisonniers.

Le conseil municipal accepte la création de ces postes non permanents pour les grades techniques, administratifs ou dans l'animation.

Subvention école

Comme tous les ans, Monsieur le Maire propose de délibérer afin de verser la subvention correspondant à l'éveil culturel à l'école. Pour 2024, le montant sera de 3 168.00 €, ce qui correspond à 22 € par enfant multipliés par le nombre d'enfants inscrits à la rentrée de septembre 2023 (144).

Le conseil municipal donne son accord, ce montant sera versé sur le compte de l'OCCE22, qui est géré par l'équipe pédagogique.

Mise à disposition d'un point d'eau incendie privé/public

Ce dossier a déjà été vu en septembre 2023, mais il n'a pas été validé car il n'y avait pas encore de demande. La commune ayant reçu une demande du GAEC DECLI AGRI, il convient de statuer sur les règles d'attribution de cette aide communale.

Après discussion, le conseil municipal décide d'accorder une aide aux agriculteurs qui devront s'équiper d'une citerne souple de défense incendie. Cette aide est fixée à 50% du prix d'achat HT et plafonnée à 3 000 €, elle ne pourra être versée qu'après la signature d'une convention (dont le modèle a été fourni par le SDIS) entre l'éleveur et la commune permettant l'utilisation de cette réserve en cas de besoin.

Fibre optique

Monsieur Yves BRUNET présente ce dossier afin de relier les bâtiments publics à la fibre optique. Deux opérateurs et une société privée nous ont fait des offres, les deux opérateurs proposent tout en location et des abonnements, la société privée propose l'achat du matériel et des abonnements.

Le conseil municipal opte pour la proposition de l'entreprise FAUCHÉ qui préconise un achat de matériel pour 2 483.44 € HT qui sera affecté en investissement et des abonnements annuels pour 2 269.44 € HT comprenant l'école, la garderie, le restaurant scolaire, la salle des fêtes et la mairie.

Installations classées

■ IEL exploitation

Le conseil municipal est sollicité pour donner un avis dans le cadre d'une demande relative à une installation classée pour la protection soumise à autorisation environnementale sur la demande de la société IEL EXPLOITATION de Saint-Brieuc pour l'autorisation d'implanter et d'exploiter un parc de 2 éoliennes et un poste de livraison sur la commune de Jugon-les-Lacs.

Le conseil émet un avis favorable à 11 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

■ SCEA Jean-François ROBERT

Le conseil municipal est sollicité pour donner un avis dans le cadre d'une demande relative à une installation classée pour la protection de l'environnement sur la demande présentée par la SCEA Jean-François ROBERT, soumise à autorisation, en vue d'exploiter un élevage porcin au lieu-dit Halouze sur la commune de Plancoët. Le conseil municipal émet un avis favorable par 12 voix pour et 1 abstention.

Participation au fonctionnement de l'école

Comme chaque année, il convient de délibérer sur le montant de la participation aux frais de scolarité sollicitée auprès des communes avoisinantes qui ont des enfants scolarisés à Bourseul. Compte tenu des récentes évolutions des charges monsieur le Maire propose de passer de 1 200.00 € à 1 230.00 € pour les maternelles et de 480.00 € à 510.00 € pour les élémentaires.

Le conseil municipal valide cette proposition.

Nomination d'un délégué au CNAS

Madame Ludivine ALVES PEREIRA était la déléguée du conseil municipal auprès du CNAS. Suite à sa démission, il convient de nommer un nouveau représentant.

Le conseil municipal désigne madame Madeleine ABBÉ comme déléguée de la commune auprès du CNAS.

Balayage du bourg

La société SAS LPS BALAYAGE nous a transmis un devis de 250.00 € par passage pour le balayage du bourg.

Le conseil municipal valide ce devis et opte pour deux passages par an (en principe en Mai et en Août).

Travaux Pont de la Mare plate

Les travaux ont démarré le 24 Juin et si tout se passe bien, ils se termineront dernière semaine de septembre.

Ces travaux nous ont valu beaucoup de remarques et de critiques.

Nous avons toujours eu la volonté de rénover ce pont pour rouvrir la route dans les meilleurs délais et n'avons aucun intérêt à les faire durer plus longtemps.



Les règles administratives nous ont empêchés d'effectuer les travaux en 2023 et, en 2024, le volume d'eau (voir photo en date du premier juin) était trop élevé pour démarrer quoi que ce soit.

Merci de votre compréhension !

Vie de la commune

Etat civil

Naissances

CHEVALIER Lucien
Né le 15/04/2024
4, « La ville Vain »

GUITTIER Gaspard
Né le 17/04/2024
21, « Le Pau »

CHEHU Sayden
Né le 27/05/2024
2, « Le Champs Ménard »

BRIEND Simon
Né le 24 juin 2024
33, « Les Landes Marettes »



Mariages

Le 1er juin 2024

CHOPIN Eloïse et ANTOINE Raphaël
16, rue Elsa Triolet



Décès

PENA Mathilda
Le 26 décembre 2023

GUICHARD Maurice
Le 26 décembre 2023

OLERON Marie-Thérèse née RICHEUX
Le 6 mars 2024

BESNARD Jean-Claude
Le 7 avril 2024

MALLARD Valentine née HAQUIN
Le 1er mai 2024

LABBE Colette née BEUREL
Le 3 juin 2024

DELAMARRE Monique née ROGER
Le 7 juin 2024

BEAUBRAS Nelly née LE GOFF
Le 18 juin 2024



Urbanisme



■ Déclarations préalables

DP 02201424C0001	10, rue Maryvonne Dupureur	Clôture
DP 02201424C0002	5, La Tremblais	Grillage et portail
DP 02201424C0003	2, Impasse de la Louvelais	Division parcellaire
DP 02201424C0004	1, Beaufrepaire	Abri de jardin
DP 02201424C0005	4, Le Petit Calage, La Ville Hamonet	Panneaux photovoltaïques
DP 02201424C0006	12, Olivet	Modifications de façades
DP 02201424C0007	4, Les Chatelliers	Changement de menuiseries
DP 02201424C0008	14, Les Landes Marettes	Panneaux photovoltaïques
DP 02201424C0009	29, La Ville Hamonet	Pergola
DP 02201424C0010	33, La Ville Hamonet	Préau ouvert
DP 02201424C0011	36, Les Landes Marettes	Panneaux photovoltaïques
DP 02201424C0012	2, rue des Bruyères	Clôture
DP 02201424C0013	8, rue Yvette Le Queinec	Clôture
DP 02201424C0014	1, La Balue	Clôture
DP 02201424C0015	8, rue Yvette Le Queinec	Clôture
DP 02201424C0016	La Ville es Robert	Création d'un carport
DP 02201424C0017	7, La Basse Lande	Fenêtre de toit
DP 02201424C0018	8, Olivet	Panneaux photovoltaïques

■ Demandes de permis de construire

PC 02201424C0001	1, Les Périaux	Transfert local technique et bûcher
PC 02201424C0003	4, L'Hotellerie	Construction d'un garage
PC 02201424C0004	3 bis, rue de l'Arguenon	Construction d'une maison individuelle
PC 02201421C0024M01	1 rue Elsa Triolet La Louvelais	Modification de la clôture par un muret
PC 02201424C0005	5 Le Haut Chemin	Construction d'un carport

La plupart de ces travaux sont soumis à des autorisations que ce soit une DP (Déclaration Préalable) ou un PC (Permis de Construire).

Lorsque les travaux réalisés ne sont pas conformes aux règles d'urbanisme, il est souvent possible de régulariser après. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas, et il est alors impossible d'obtenir un certificat de conformité ou de non-contestation.

Dans la mesure du possible, nous vous demanderons de modifier vos travaux pour les mettre en conformité avec le règlement, mais il arrive parfois que nous soyons amenés à vous imposer de détruire vos réalisations. Pour éviter ce genre de problème, nous vous conseillons fortement de contacter systématiquement la mairie dès que vous avez un projet, que ce soit de construction, rénovation, clôture, portail...

Nous vous rappelons également qu'au démarrage des travaux vous devez déposer en mairie la déclaration d'ouverture de chantier, et lorsque les travaux sont achevés la déclaration de fin de chantier. C'est ce dernier document qui vous permet d'obtenir le certificat de conformité, et, pour ceux qui peuvent y prétendre, l'exonération temporaire de taxe foncière pendant deux ans.

Concours de fleurissement, édition 2024

Les membres de la commission Environnement et Cadre de vie organise cette année, comme tous les deux ans, le concours de fleurissement.

Celui-ci a pour objectif de récompenser les résidents de la commune dont les abords des propriétés sont fleuris et visibles par tous les promeneurs, sans avoir à pénétrer dans les propriétés. Les membres de la commission prennent en compte uniquement ce qui est visible du domaine public.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un concours (il n'y a pas d'inscription) mais d'un encouragement et d'une reconnaissance aux lauréats retenus par les membres de la commission.

Celle-ci envisage de sillonner les rues et les routes de la commune pendant les mois de juillet et août.



Les Olympiades

Il n'y a pas qu'à Paris que les jeux se préparent...

Dans notre village costarmoricain, une irrédutable troupe de techniciens s'affaire à préparer les olympiades 2024.

Merci à Rik Stroobants, apprenti au sein de l'équipe technique de Bourseul et à son responsable Benoit Bourseul pour nous avoir confectionné



avec grand art et beaucoup d'humour nos panneaux pour les jeux olympiques cru Bourseul... euh... Paris 2024.

Eh oui! Ils ont tout peint à la main, du grand art!

C'est ainsi que vous pouvez voir fleurir ces planches sur la commune.



Vie de la commune

Portes ouvertes de l'école municipale

Bienvenue à l'école de Bourseul!

L'équipe municipale ainsi que l'équipe enseignante ont accueilli 17 familles sous un soleil radieux, lors des portes ouvertes de l'école de Bourseul le samedi 13 avril 2024.

14 enfants sont inscrits pour la rentrée 2024-2025. Lors de la visite, les familles ont pu découvrir les classes grâce aux enseignants présents et profiter d'une collation offerte par la mairie.

L'équipe municipale remercie Mme Martine RICHARD (enseignante en toute petite section et petite section), Mme Anne-Laure BODIN (enseignante en CP et grande section), Mme Servane DELAURÉ (enseignante) et M. David QUERE (enseignant en CE2 et CM1) pour leur présence et leur collaboration.

Pour Information, sur le site scolaire il y a 6 classes, une garderie et un restaurant scolaires qui accueillent aux alentours de 150 élèves depuis quelques années.

Si vous désirez visiter l'école avant la rentrée scolaire de votre enfant, vous pouvez contacter Mme LEFORT HERCOUET Audrey, directrice de l'école, au 06 59 70 76 27.

Les tarifs de garderie et de cantine sont indiqués sur le site de la mairie : <https://bourseul.fr>

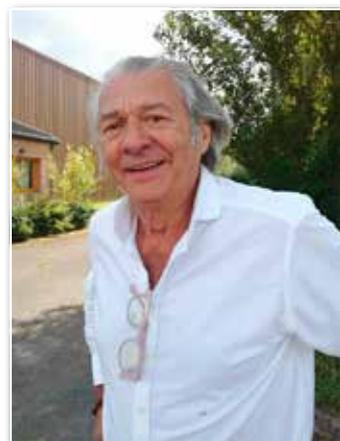


Pascal Pilate ou l'invitation à vivre l'art

Installé depuis peu de temps dans son atelier au Pau, Pascal Pilate y vit, semble-t-il, sereinement au gré et au rythme de ses créations.

Cet homme accueillant, sympathique débordant d'empathie est un artiste de renommée internationale connu dans le monde des arts tant pour ses toiles que pour ses masques, ses photos, ses meubles et autres pièces de théâtre radiophoniques ou romans... On peut dire de lui qu'il est un artiste pluriel aux talents multiples.

Dans son atelier, ne vous attendez pas à voir une petite toile sur un chevalet et, ça et là, des pinceaux et des tubes de couleur. Vous n'y apercevrez pas non plus l'esquisse de ce qui pourrait devenir le clocher de Bourseul un soir de pleine lune... La toile est là, immense, couchée, vide, attendant d'être fécondée par la couleur, les minéraux, le sable, des pierres précieuses ou des feuilles d'or, prête à être secouée, poncée, grattée, caressée avant d'être redressée. Sera-t-elle comme ses aînées riche d'un seul trait de couleur orange, verte ou or distribué sur un fond blanc ou rose et noire comme les masques de la même période? Sera-t-elle l'explosion d'un chaos ou totalement différente, voire initiatrice d'une autre période? Mystère...



Quand vous rentrez dans la salle d'exposition, vous êtes tout de suite surpris par l'ambiance calme et sereine qui s'en dégage. Vous vous retrouvez face à d'immenses toiles carrées qui vous attirent irrésistiblement. C'est vrai que cet ancien ostéopathe souhaite vous proposer « un art qui fait du bien ».

Vous ne regarderez pas seulement une œuvre de Pascal Pilate car, si vous le voulez, il vous invite à entrer dans la toile et c'est un instant très particulier : vous vous retrouvez dans un cocon bienveillant rempli de calme, de tendresse et de bien-être, où « rien n'est imposé et où la liberté de chacun de rêver, de sentir ou d'interpréter est possible »*. Pour Pascal Pilate, chacun doit pouvoir utiliser les richesses qui l'habitent car « on est tous riche de richesses qu'on ignore ».

* Jeongmin Domissy-Lee, Commissaire d'exposition

Nouveaux commerçants et artisans de la commune

■ Onze's fait plaisir *Restauration rapide*

Le 7 Juin 2024, au 11 rue Chateaubriand est né un nouveau commerce.

Sous l'impulsion d'Océane Sorin, le «Onze's fait plaisir» s'est ouvert pour proposer un service de restauration rapide où Hamburgers et paninis vous réjouiront les papilles. Un menu enfant est également proposé.



Océane vous souhaite

« *bienvenue à tous et au plaisir de vous accueillir!* »

11 rue Chateaubriand à Bourseul

Ouvert les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et lundis
à partir de 18h30.

■ Distributeur de pizzas *Pizzas à emporter*

Le distributeur de pizzas de «Just Queen» a été implanté sur la commune en ce début d'année.

Installé Rue des Coquelicots et bénéficiant d'un stationnement facile d'accès, il est en fonctionnement depuis mars 2024 et offre environ 9 pizzas fraîches au choix, chaude ou à réchauffer chez vous, de 9 à 14 euros.

De plus, «Just Queen» vous propose des desserts sucrés dont les kits petits et gros goûter.

C'est la société propriétaire qui assure l'entière gestion de l'entretien et du réapprovisionnement. Les pizzas fraîches sont fabriquées à Thornigné-Fouillard, à la main et remplissent régulièrement le distributeur.

Ce style de distribution à l'avantage d'être accessible 24h/24 et 7j/7.

Rue des Coquelicots à Bourseul



Vie quotidienne

Des lectures pour cet été...

Le coin lecture situé au niveau de la mairie de Bourseul face à la salle André Henon.

Vous pouvez emprunter un livre ou en déposer un.

Le but est de partager des lectures et créer des liens entre les lecteurs.

Merci de respecter ce lieu d'échange. Bonne lecture...



Enfants et ados

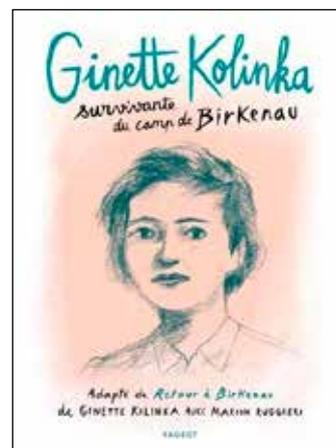
Survivante du camp de Birkenau

Ginette Kolinka

Version pour les jeunes, dès 12 ans.

Arrêtée à 19 ans par la Gestapo en mars 1944 avec son père, son petit frère et son neveu, Ginette Kolinka est déportée à Auschwitz-Birkenau. Elle sera seule à survivre, malgré la faim, le froid, les coups et le travail forcé.

Après une vie de silence, elle a choisi de témoigner et, désormais, selon ses mots, elle va « dans les établissements scolaires pour montrer où mène la haine ».

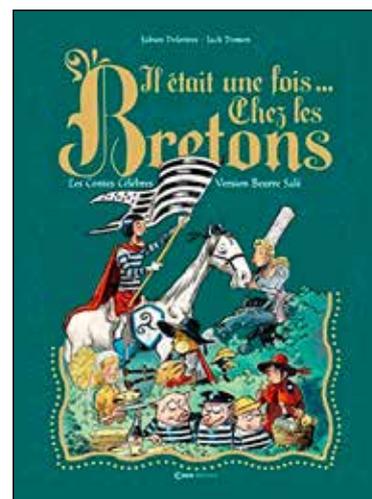


Il était une fois... chez les Bretons

F a b i e n Delettes - Jack Domon

Et si les contes et les récits merveilleux qui peuplent notre enfance s'étaient déroulés dans la meilleure région du monde ? Voilà ici votre rêve exaucé ! "Il était une fois... chez les Bretons" vous plonge de

manière hilarante et décalée dans un pays imaginaire où Peau d'Algue côtoie aussi bien Hansel et Triskell que le Petit Chapeau rond rouge, au large de Belle-Île au Bois Dormant ! Alors *degemer mat* dans cet ouvrage magique qui vous rappellera que tout est bon dans les Trois Petits Cochons... et où les enfants qui croient aux contes de fées s'amuseront autant que les plus grands, à qui ils font toujours autant d'effet...



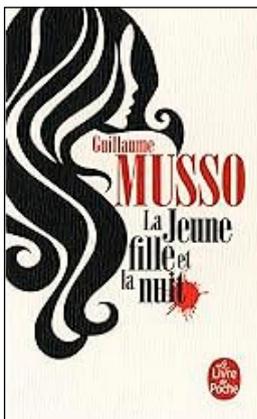
Adultes

La jeune fille emportée par la nuit

Guillaume Musso

Une nuit glaciale, alors que le campus de son lycée est paralysé par une tempête de neige, Vinca Rockwell, 19 ans, s'enfuit avec son professeur de philo avec qui elle entretenait une relation secrète. Personne ne la reverra jamais.

Un campus prestigieux figé sous la neige... Trois amis liés par un secret tragique...



Retour à Birkenau

Ginette Kolinka

Autrefois inséparables, Fanny, Thomas et Maxime – les meilleurs amis de Vinca – ne se sont plus parlé depuis la fin de leurs études. Ils se retrouvent lors d'une réunion d'anciens élèves. Vingt-cinq ans plus tôt, ils ont emmuré un cadavre dans le gymnase du lycée.

Celui que l'on doit entièrement détruire aujourd'hui pour construire un autre bâtiment. Dès lors, plus rien ne s'oppose à ce qu'éclate la vérité...

Dérangeante, douloureuse, démoniaque...

Arrêtée par la Gestapo en mars 1944 à Avignon avec son père, son petit frère et son neveu, Ginette Kolinka est déportée à Birkenau. Elle sera la seule à en revenir. Dans ce convoi se trouvent deux jeunes filles dont elle deviendra l'amie – Simone Jacob et Marceline Rosenberg, plus tard Simone Veil et Marceline Loridan-Ivens.

Ginette Kolinka raconte ce qu'elle a vu et connu. Les coups, la faim, le froid. La haine. Le corps et la honte de la nudité. Les toilettes de ciment et de terre battue. La cruauté. Parfois, la fraternité. La robe que lui offrit Simone et qui la sauva. Aujourd'hui, dans toutes les classes de France, et à Birkenau, où elle retourne avec des élèves, Ginette Kolinka témoigne et se demande encore comment elle a pu survivre à « ça ».



Des jeux de société pour jouer en famille ou avec des amis

Duplik

Le maître du jeu (maître d'œuvre) décrit une illustration avec le plus de détails possibles dans un temps défini. Les autres joueurs dessinent la scène en fonction des éléments cités. Chaque joueur gagne des points en fonction des dix critères secrets figurant sur la carte de l'illustration.

Le maître d'œuvre gagne 1 point par critère respecté par au moins un des joueurs.

Le jeu s'arrête quand chaque joueur a pris le rôle de maître d'œuvre. À la fin de la partie, le joueur qui totalise le plus de points a gagné.



Rush Hour®

Sortez de là ! Tel est votre objectif. Rush Hour® est le champion des jeux de blocs à déplacer, conçu pour les débutants comme pour les experts. Faites glisser la voiture rouge vers le bord du plateau de jeu pour la sortir des embouteillages.

Pour cela :

1. Choisissez une carte de défi et placez les véhicules sur le plateau de la manière indiquée sur l'illustration.
2. Déplacez les véhicules qui bloquent la voiture rouge de haut en bas, de gauche à droite, et vice-versa, pour libérer le passage à votre voiture rouge.

Ce jeu propose quatre niveaux de difficulté, permettant aux joueurs de progresser à leur propre rythme. Avec 40 défis, il est encore plus amusant à tout âge !



Le takuzu

Le takuzu est un jeu de réflexion venant du Japon. Il est basé sur la logique un peu comme le sudoku. Il s'agit habituellement d'une grille ne contenant uniquement que des 1 et des 0, qui doit être complétée en respectant trois règles :

- autant de 1 et de 0 sur chaque ligne et sur chaque colonne
- pas plus de 2 chiffres identiques côte à côte
- 2 lignes ou 2 colonnes ne peuvent être identiques

Niveau facile

	A	B	C	D
1	0		0	
2				
3		0		
4	1		0	1

Niveau moyen

	A	B	C	D	E	F
1		0		1		
2		0		1	0	1
3		1				
4			0			
5				1	0	
6	0		0		1	1

Niveau difficile

	A	B	C	D	E	F
1		1		0		
2						
3				0	1	
4				1		
5		0	1			0
6		1	1			0

Solutions au prochain numéro.

Les assistantes maternelles

Cinq assistantes maternelles sont installées sur la commune. Si vous êtes en recherche, n'hésitez pas à les contacter pour connaître leurs disponibilités :

Madame FENICE Christelle

2, « Les Pruniers » - Bourseul

Tél. : 02.96.84.49.00

Madame LEMAITRE Alexandra

1 rue des Templiers - Bourseul

Tél. : 06.68.48.54.04

Madame HUBERT Huguette

5, Impasse de la Vallée

« La ville Hamonet » - Bourseul

Tél. : 06.23.62.94.36

Madame L'HEVEDER Stéphanie

24 bis, « Saint Méen » - Bourseul

Tél. : 02.96.83.09.34



Le grand Forum des associations du secteur Plancoët Plélan

**Le Grand Forum des Associations est prévu le samedi 7 septembre 2024
de 10h à 17h à la salle omnisports de Plélan-le-Petit.**

Venez choisir l'activité qui vous plaît pour vos enfants ou vous-même ! Retrouvez de nombreuses associations du secteur Plancoët Plélan dans des domaines d'activités très variés : loisirs culturels et artistiques, activités sportives, vivre ensemble...

Associations : Inscrivez-vous en ligne !

Désormais les associations peuvent faire leur demande d'inscription au Forum directement en ligne sur notre site web. Dans la rubrique "Infos pratiques" retrouvez tous les renseignements sur les conditions de votre installation. Les associations présentes au forum auront un emplacement privilégié sur notre site web avec des photos et un descriptif plus complet.

Découvrez-les sur : www.grandforum-plancoet-plelan.fr

Plus de 300 associations répertoriées sur notre site web !

Un outil très pratique pour les habitants du secteur car il peut permettre de trouver les associations du territoire par type d'activités, par commune, par mot-clé et toutes les infos pratiques de la prochaine édition.

Contact : www.grandforum-plancoet-plelan.fr • Courriel : forum-associations@orange.fr

Adresse : Place de la Mairie - 22130 Plancoët

Les Cavaliers de la Ville Vain

Des nouvelles de nos cavaliers !!!!

Notre équipe amatrice a participé aux championnats de Bretagne qui se sont déroulés le week-end de la pentecôte à Dinard.

Nous avons eu de très beaux parcours, et un podium avec Marine Rebillard qui est vice-championne de Bretagne en Amateur 3.

Notre équipe de poney a également brillé sur ses parcours cette saison et va représenter les couleurs des



écuries au Championnat de France Poney à Lamotte Beuvron la semaine du 8 au 14 juillet. Nous aurons 4 cavalières Lilou, Juliette, Esther et Hortense. Nous leur souhaitons bonne chance !!!!!

Nos plus jeunes de l'équipe ont participé au concours entrainement organisé par le centre équestre de Plancoët : Kailys, Louise, Mila.

A l'année prochaine !!!



Club de Gymnastique entretien adulte

Quel que soit votre âge et votre niveau, vous pouvez la pratiquer au masculin ou au féminin.

Venez nous rejoindre pour découvrir notre activité : Renforcement musculaire, cardio, assouplissements, étirements et relaxation sont au programme
tous les mardis de 20h à 21h (sauf vacances scolaires)
à la salle polyvalente, 20 rue de l'Hermine.

La reprise des cours aura lieu le mardi 17 Septembre.
Le club vous offre les 2 premières séances.
Il est demandé à chacune et chacun d'apporter son tapis personnel.

N'hésitez pas à nous contacter.

Jean-Pierre MACÉ - 06 18 78 97 67

Yves ABBÉ - 06 86 27 76 61



Football Club de Bourseul

Nous avons la fierté de vous dire que le club de votre village accède à la division supérieure, en D2.



Nous tenons à remercier la municipalité, les sponsors ainsi que les personnes qui viennent nous encourager tout au long de la saison car c'est aussi leur montée.



On vous invite à venir nous encourager la saison prochaine où nous vous accueillerons avec une restauration, une buvette et une victoire au bout...

L'équipe du FC Bourseul



Comité des Fêtes

Cette année, le Comité des fêtes a souhaité se mettre en partenariat avec les parents délégués ainsi que les professeurs, en participant activement à la fête de l'école de Bourseul.



C'est le 22 juin que les enfants ont pu jouer, se retrouver et présenter leur spectacle sur le thème du Brésil. L'ensemble des bénéfices ont été reversés à l'école.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur implication au cours de cette après-midi attendue des enfants.

Le Comité des fêtes renouvelle cette année la randonnée pédestre, cyclo et VTT, le 28 juillet 2024.

« Marcher Pédaler contre le cancer », vous retrouverez les différents circuits, VTT (20, 35, 42 ou 62 kms), Cyclo (60 ou 80 kms) et Pédestre (6 ou 12 kms).

Les inscriptions et le départ se font à la salle André Hénon à partir de 8h. Les profits seront reversés à la recherche et la lutte contre le cancer.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Christophe Raffray au 06 33 74 51 76 ou par mail à jy.m.allain@orange.fr

Le Comité recherche des bénévoles !

Si vous êtes motivés, si vous avez envie de participer à la vie de la commune ou simplement de vous rendre actif dans le monde associatif, alors n'hésitez pas à contacter Christophe au numéro ci-dessous.

Vous souhaitez rejoindre le comité des fêtes en tant que bénévole ? Alors n'hésitez pas à contacter Christophe, président de l'association au 06 33 74 51 76.





Moto-Club de Bourseul

Réussite de notre vide-grenier

C'est sous un grand soleil que s'est déroulée la brocante de Bourseul le dimanche 12 mai 2024. Cette dernière était organisée par le Moto Club de Bourseul.



Exposants et visiteurs ont pu se restaurer et se désaltérer sur place dans une ambiance chaleureuse.

Bravo aux organisateurs !

Les AS du Temps Libre

Nous sommes 4, Eric-Maxime-Patrice-Michel, dans le partage, et pour cela, nous sommes fiers de vous annoncer la création à Bourseul de l'association Les As du Temps Libre.

Maintenant qu'elle existe et qu'elle est là avec vous, nous n'avons plus qu'une envie, celle de partager les connaissances de la belote à vous tous.

Dès à présent, nous vous informons de l'organisation de notre

**1er tournoi de belote
à la salle des fêtes,
20 rue de l'Hermine
à Bourseul,
le 14 septembre 2024
de 13h à 19h.**



De plus, nous aurons **des moments d'échanges** tout au long de la saison, dans l'une des salles de Bourseul de 18h à 22h.

Date de nos échanges :

**4 octobre 24 • 25 Octobre 24 • 15 Novembre 24
6 Novembre 24 • 10 Janvier 25.**

**Si vous désirez plus de renseignement,
notre contact 06 75 62 49 59.**

A bientôt, Michel JULIAN

Mathilda Concours de palets

**Le samedi 27 juillet,
concours de palets
organisé par l'association Mathilda
à l'étang des Aulnays,
de 14h à 23h.**

Buvette sur place.

Inscription au 06 98 47 28 73.



Fêtes intercommunales

Comice agricole à Courseul

Samedi 31 août, toute la journée

Terre Attitude 2024 à Ruca

Le week-end du 24 et 25 août



Calendrier des Fêtes

Juillet 2024

- **Le 03** - LA BOULE BOURSEULAISE Challenge Municipal
- **Le 07** - LA BOULE BOURSEULAISE Vide-grenier sur le parking de la salle Polyvalente
- **Le 17** - LA BOULE BOURSEULAISE Challenge Jean-Baptiste Chesnais
- **Le 27** - MATHILDA Concours de palets organisé à l'étang des Aulnays, de 14h à 23h - Buvette. Inscription au 06 98 47 28 73.
- **Le 28** - RANDO VTT CYCLO PÉDESTRE contre le cancer

Août 2024

- **Le 21** - LA BOULE BOURSEULAISE Challenge Jean-Baptiste Chesnais
- **Les 24-25** - RUCA Terre Attitude
- **Le 31** - CORSEUL Comice agricole

Septembre 2024

- **Date à définir** - LA BOULE BOURSEULAISE - Voyage du club
- **Le 14** - Rassemblement de motos anciennes de La Barbour N° 10, organisé par l'ABVA (Association Bretonne des Véhicules Anciens). En fin d'après-midi, les motos seront exposées sur le site des Aulnays. Le dimanche matin les motos prendront la route pour une balade de 120 Km en bord de Rance.
- **Le 14** - L'AS DU TEMPS LIBRE, tournoi de belote 13h-18h à la salle polyvalente
- **Le 18** - LA BOULE BOURSEULAISE Challenge Jean-Baptiste Chesnais



Octobre 2024

- **Le 12** - L'ENTENTE CYCLO Paëlla à emporter
- **Le 16** - LA BOULE BOURSEULAISE Challenge Jean-Baptiste Chesnais
- **Le 27** - LES CAVALIERS DE LA VILLE VAIN - Loto à Courseul

Novembre 2024

- **Le 20** - LA BOULE BOURSEULAISE Challenge Jean-Baptiste Chesnais
- **Le 23** - MOTOCLUB Repas salle polyvalente

Décembre 2024

- **Le 01** - LES CAVALIERS DE LA VILLE VAIN - Marché de Noël
- **Le 11** - LA BOULE BOURSEULAISE Challenge Jean-Baptiste Chesnais

Infos utiles



■ Permanences du maire

Monsieur Philippe DAULY reçoit sur rendez-vous.

■ Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h à 12h

Jeudi Fermé au public

Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Samedi de 8h à 12h

Fermé le samedi en juillet et août

■ Contacts services communaux

Mairie 02 96 83 02 17
mairie@bourseul.fr - www.bourseul.fr

École 02.96.83.02.03 ou 06.59.70.76.27
ecole.0220747t@ac-rennes.fr

Garderie 02 96 83 09 76

Cantine 02 96 83 04 81

Salle polyvalente 07 43 03 04 56

■ Numéros utiles

Urgences médicales • SAMU15

Pompiers18

Police secours17

N° d'appel d'urgence en Europe112

N° d'appel d'urgence SMS

Fax pour muets et/ou malentendants 114

Secours en mer 196

Alerte enlèvement 197

Allo Enfance Maltraîtée 119

Violences conjugales 39 19

Solitud'écoute08 00 47 47 88

Centre anti-poison Rennes 02 99 59 22 22

SOS Médecins36 24

Allo Service Public39 39

Des réseaux d'information par téléphone
sont également à votre disposition :

RésoGardes (0,35€/minute) 32 37

SOS Gardes (0,45€/minute) 39 15

■ Assistantes Sociales

Les Assistantes Sociales peuvent vous recevoir sur Plancoët ou Plélan le Petit. Afin de prendre rendez-vous, il vous faut contacter la Maison du Département à Dinan (MDD) au **02 96 80 00 80**.

Gendarmerie

Horaires et coordonnées

Plancoët

LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

de 8h à 12h et de 14h à 18h

LE DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

de 9h à 12h et de 15h à 18h

64 rue de l'Abbaye - Tél. : 02.96.84.13.99

Beaussais-sur-Mer

LE MARDI, JEUDI ET SAMEDI

de 8h à 12h et de 14h à 18h.

5, rue Joliet à Ploubalay - Tél. : 02.96.27.20.17

Au-delà de 18h, téléphoner en composant le 17.

■ Permanences du Conciliateur de justice

Pour tout problème de droit privé, Monsieur PINON, Conciliateur de justice, peut vous aider. Une fois par mois, il tient une permanence à la mairie de Plancoët. Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au **02 96 84 39 70**.

■ Centre des finances publiques

Le service des Impôts de Dinan est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h.

Au 22 rue Lord Kitchener à Dinan

Pour connaître les informations fiscales et effectuer l'essentiel des démarches, leur site : **impots.gouv.fr**, est à votre disposition.

Vous pouvez également joindre le Centre Impôts Service au :

0 810 467 687 ou 0810 IMPOTS

du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

■ La CPAM de Plancoët

Les conseillers de la CPAM tiennent une permanence sur rendez-vous dans les locaux de France Services le mardi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Vous pouvez planifier votre venue au 36 46 ou via votre compte sur **ameli.fr**

■ Espace France Services

Pour toutes vos démarches administratives, vos demandes de carte d'identité et passeport, une conseillère se tient à votre disposition dans les anciens locaux de la Trésorerie à Plancoët, quai du duc d'Aiguillon :

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 15h

Mercredi de 8h à 13h

Vendredi de 8h à 14h

Pour tous renseignements et prise de rendez-vous :

02 57 27 00 00

■ Les déchetteries

Rappel : Vous avez la possibilité de déposer vos déchets dans les deux déchetteries (Plancoët et La Landec). Cependant pour y avoir accès, **vous devez être en possession d'un badge**. Si vous ne l'avez toujours pas, vous devez remplir un formulaire, que vous trouverez aux adresses ci-dessous, et y joindre votre justificatif de domicile :

- à la mairie
- au siège de Dinan Agglomération au 34, rue Bertrand Robidou à Dinan
- à la maison Intercommunale de Plancoët au 33, rue de la Madeleine ou sur le site internet :
www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/dechets/Demandez-votre-badge-bac-composteur/Demande-de-badge-d-acces-en-decheterie-pour-les-particuliers

Vous déposerez ensuite votre demande aux mêmes adresses ou par mail à l'adresse suivante :
dechets@dinan-agglomeration.fr

Article 2.2.2 - L'accès des véhicules

L'entrée est limitée aux véhicules légers de tourisme attelés d'une remorque ou non, ainsi qu'aux fourgonnettes dont le PTAC ne dépasse pas 3.5 tonnes.

Les véhicules à bennes basculantes et les camions plateaux ou assimilés ne dépassant pas 3.5T de PTAC (fourgon avec hayon...) sont tolérés, mais le dépôt par « bennage » direct est interdit sauf pour les plateformes végétaux et plateformes gravats (dépôt au sol).

Les véhicules interdits sont notamment les véhicules de PTAC supérieur à 3.5 t.

Les tracteurs (avec remorque) pourront être exceptionnellement autorisés à accéder aux plateformes « végétaux » sous conditions: obtention de l'accord préalable de la collectivité; le jour, la plage horaire de dépôt, la nature du dépôt et le volume seront définis en concertation avec la collectivité.

L'agent de déchetterie peut refuser l'accès à un usager se présentant avec un des véhicules susmentionnés.

Horaires des déchetteries - Fermeture les dimanches et jours fériés toute l'année

Déchetterie de Plancoët

Zone artisanale de Nazareth - 22130 Plancoët

Tél. 02 96 80 29 72 - Courriel : dechets@dinan-agglomeration.fr

Du 1 ^{er} février au 31 octobre							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h		9h à 12h	9h à 12h	
Après-midi		14h à 18h					
Du 1 ^{er} novembre au 31 janvier							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h		9h à 12h	9h à 12h	
Après-midi		14h à 17h					

Déchetterie de La Landec

Zone artisanale de Beauvent - 22980 La Landec

Tél. 02 96 82 13 71 - Courriel : dechets@dinan-agglomeration.fr

Du 1 ^{er} février au 31 octobre							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin			9h à 12h			9h à 12h	
Après-midi	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h		14h à 18h	14h à 18h	
Du 1 ^{er} novembre au 31 janvier							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin			9h à 12h			9h à 12h	
Après-midi	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h		14h à 17h	14h à 17h	

jeux • loisirs

GRAVES METTRA AU BON DIAMÈTRE	PETITS TRAITS SUSPENDUE	PLUIE FINE SOTTIGIERS	ENTRE- LACER CROCHET	ENZYME
BOUTEUSES DÉSHABILLE				
MEMBRANES ASINUS				L'ARAIGNÉE SA TOILE
			COORDONNE ÉQUILIBRE	
BORDERA EN COUSANT	ROSIRA	BRILLE	CLASSE- MENT COUTUME	
				D'ARABIE
EXPRIMERAS PAR LE VISAGE LUTTERA				
ADJECTIF POSSESSIF		ADINA PART		INDIQUE UN CHOIX À FAIRE
PARTIRA	PARFOIS ÉVEILLE		BANDE ORIGINALE	
		TERRE LIBRE		

La solution au prochain numéro

Solution du jeu bulletin n° 124

J	G	E	D	C	P						
C	A	T	A	S	T	R	O	P	H	E	E
L	A	I	T	U	E	S	E	P	T		
T	O	R	N	A	D	E	S	R	A	I	
U	T	R	E	L	E	V	E	N	T		
A	X	E	N	T	U	N	E	D	E		
L	I	E	S	S	E	B	U	S			
C	H	E	V	R	E	G	U	I	S		
O	T	E	M	E	A	N	D	R	E		
I	S	T	A	N	B	U	L	E	U		
S	E	U	I	L	A	C	T	I	F		
R	E	X	A	G	I	R	N	U			
G	O	A	B	U	S	E	R	A	I		
H	O	S	T	I	L	E	V	O	I	T	
R	E	I	N	E	D	E	T	T	E		

Je colorie

